

Sujet : [INTERNET] à l'attention du commissaire enquêteur société Caremag Mont

De : Goarre Jean et Maïté <[REDACTED]>

Date : 12/07/2023 14:31

Pour : pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Copie à : [REDACTED]

Monsieur le commissaire-enquêteur,

Nous avons été informés du projet de la société Caremag à Mont pour l'activité de régénération de terres rares. Conscients de l'intérêt de ce type d'activité pour l'indépendance économique de notre pays, nous voulons cependant relever un certain nombre de points qui nous paraissent mettre en question l'opportunité de ce projet ici et aujourd'hui :

- l'étude du dossier "étude des dangers" montre de nombreuses possibilités d'accident. Même si la distance aux premières habitations (300m) et au gave de Pau (800 m) sont jugées suffisantes pour minimiser les risques, l'expérience de notre commune et de la plateforme de Lacq a de quoi nous inquiéter, les entreprises pouvant être dépassées par les faits.
- la taille de l'entreprise justifie la recherche de matières premières à l'étranger, parfois bien loin. Les pays concernés accueilleraient peut-être avec joie d'autres implantations Caremag. Il n'est peut-être pas nécessaire de faire tout de suite tout en grand, ni de fournir une si grande proportion de la demande mondiale, avec les risques d'impact sur la population environnante !!!!
- le rapport de la Mission régionale d'autorité environnementale montre que l'évaluation des risques mérite d'être approfondie, elle recommande également de nouvelles études complémentaires qui restent à faire. Quelle suite est-elle donnée ?
- Quels déchets resteront ? Qu'est-il prévu d'en faire ?

Il nous semble donc que le projet comporte trop de zones d'incertitude, c'est pourquoi nous demandons l'approfondissement des points qui nous paraissent problématiques.

Recevez nos meilleures salutations.

Jean et Maïté Goarré

64300 Lendresse